

ORGANISATION ET ACCUEIL DES ÉLÈVES EN MINI-STAGE

Nous proposons comme chaque année, d'ouvrir notre établissement aux élèves qui souhaitent découvrir nos filières par journée ou demi-journée suivant les secteurs.

Nous avons souhaité, avec l'ensemble des équipes pédagogiques, rendre l'élève acteur de son parcours de découverte des métiers.

Pour cette raison, nous poursuivons notre mobilisation sur la découverte du Lycée d'Enseignement Générale et Technologique Agricole d'Ondes à destination des élèves, de la classe de 4^{ème} à la classe de seconde, sous la forme de mini stages, y compris en classe de BTS 1 GDEA.

La session mini stages pour l'année scolaire 2024-2025 est ouverte du 06/01/2025 au 7/05/2025

MODALITÉS D'ORGANISATION

Le LEGTA et ses équipes pédagogiques auront le plaisir de faire découvrir à vos élèves les formations selon le planning d'accueil mis à disposition en annexe. Les demandes se font d'établissement à établissement et en aucun cas par les parents d'élèves.

Pour les demandes de mini-stage en classe de 1^{ère} STAV, les stagiaires devront choisir entre l'option Aménagement ou l'option Production, proposées dans l'établissement.

Le choix est à préciser sur le formulaire de demande.

Spécialité "Productions Agricoles":

Le baccalauréat STAV Productions permet aux élèves de découvrir les multiples facettes du secteur de la production: l'étude des animaux d'élevage, le domaine des productions végétales ainsi que le secteur de l'agroéquipement.

Spécialité "Aménagement":

Le baccalauréat STAV Aménagement permet de préparer les élèves à la gestion et l'aménagement des milieux, qu'ils soient naturels ou artificiels.

Procédure:

Tous les documents demandés sont à renvoyer à l'adresse mail suivante: legta.ondes@educagri.fr

1- Remplir le formulaire de demande disponible en ligne sur l'ENT du lycée. (<https://legta-ondes.mon-ent-occitanie.fr/>)

2- A réception du formulaire de demande, une date vous sera proposée. L'établissement d'origine devra donner sa réponse sous 3 jours. Le cas échéant, la date pourra être proposée à un autre élève.

2- La convention pré-remplie vous sera ensuite envoyée par mail et devra être retournée dûment complétée et signée sous un délai de 5 jours.

Pour tout renseignements complémentaires, veuillez contacter la personne en charge de la gestion administrative des mini-stages:

Mme Trussardi Pauline, TFR Vie Scolaire

Mail: pauline.trussardi@educagri.fr

Annexe:

L'élève devra arriver 10 minutes avant le début de la première heure de cours et se présenter à l'accueil de l'établissement.

CLASSE	HORAIRES ET JOUR D'ACCUEIL	Période de stage en entreprise (pas de mini-stage)
3ème EA (Enseignement Agricole)	Mardi de 8h à 16h45	Du 20 au 24 Janvier 2025 Du 24 au 28 Mars 2025
2nde GT (Générale et Technologique)	Mardi de 8h à 16h45	
2nde MMV (Maintenance des Matériels et Véhicules)	Vendredi de 8h à 16h45	Du 3 au 14 Mars 2025
2nde NJPF (Nature, Jardins, Paysage, Forêt)	Mercredi de 8h à 12h15	Du 3 au 7 Mars 2025
1ère MM (Maintenance des Matériels)	Mercredi de 8h à 12h15	Du 27 Janvier au 14 Février
1ère AP (Aménagement Paysager)	Mardi de 13h30 à 16h45	Du 10 au 14 février 2025
1ère STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)	Lundi de 9h à 17h30	
BTS 1 GDEA (Génie Des Équipements Agricoles)	Lundi de 9h à 16h45	Du 3 au 7 Mars

Concernant les mini-stages dans les filières professionnelles, telles que la **2NJPF (Nature, Jardins, Paysage et Forêt)**, **1AP (Aménagement Paysager)** et **2MM/1MM (Maintenance des Matériels)**, il est préconisé, dans la mesure du possible, de **venir en tenue adéquate pour les travaux pratiques: chaussures de sécurité et bleu de travail ou tenue s'en rapprochant.**